



Centre d'approvisionnement – Fredericton
301, promenade Bishop
Fredericton (N.-B.) E3C 2M6

Le 29 juillet 2022

30002953

PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRAT

TITRE : Vidéosurveillance et échantillonnage benthique sur les sites piscicoles dans le cadre du Programme coopératif de recherche et développement en aquaculture

Préavis d'adjudication de contrat

Le présent préavis d'adjudication de contrat (PAC) a pour but de communiquer l'intention du gouvernement d'attribuer un contrat pour ces services à la société Sweeney International Marine Corp. située au 46, boulevard Milltown, St. Stephen (Nouveau-Brunswick) E3L 1G3.

Toutefois, avant d'attribuer un contrat, le gouvernement permet à d'autres fournisseurs de démontrer qu'ils sont capables de satisfaire aux exigences énoncées dans le présent préavis en soumettant un énoncé des capacités au cours de la période d'affichage du PAC.

Si aucun autre fournisseur ne présente, au plus tard à la date de clôture, un énoncé des capacités répondant aux exigences énoncées dans le PAC, le contrat sera attribué au fournisseur préalablement sélectionné.

INTRODUCTION

Le ministère des Pêches et des Océans est à la recherche d'un entrepreneur pour assurer la surveillance vidéo et l'échantillonnage benthique des sites piscicoles dans le cadre du Programme coopératif de recherche et développement en aquaculture. Ce programme permettra d'évaluer les relations entre les dépôts, l'empreinte benthique et les indicateurs biologiques et chimiques dans les sites de salmoniculture active.

CONTEXTE

Le Programme coopératif de recherche et développement en aquaculture comprend l'évaluation des dimensions spatiales de l'empreinte benthique de l'aquaculture à l'aide de la modélisation, ainsi que l'évaluation des changements dans le benthos par la surveillance benthique. Les deux sites à surveiller (baie des Chaleurs et Friar Cove) ont été autorisés etensemencés.

OBJECTIF

Les empreintes benthiques observées seront comparées aux empreintes modélisées; les résultats permettront de mieux évaluer la correspondance entre les empreintes benthiques modélisées et observées.

ÉNONCÉ DES TRAVAUX

Les travaux requis par les relevés comprennent l'enregistrement de vidéos détaillées et de bonne qualité (à l'aide de caméras lestées) pour permettre l'identification des types de substrat et de l'épifaune benthique au plus bas niveau taxonomique possible, et pour assurer la continuité avec les données déjà recueillies dans le cadre de relevés précédents dans la zone.

Les relevés vidéo consisteront en une collecte de vidéos le long de 12 transects par site (de 3 à 5 emplacements d'échantillonnage par transect). À chacun de ces emplacements prédéterminés, au moins dix images fixes doivent être prises. Certains sites seront situés à des profondeurs pouvant dépasser 200 mètres.

TÂCHES ET PRODUITS LIVRABLES

Les données, les enregistrements et les relevés doivent être livrés avant le 31 mars 2023.

RESSOURCES ET NIVEAU D'EFFORT

L'entrepreneur et les techniciens participeront au contrat à partir de sa date d'attribution et jusqu'au 31 mars 2023.

CRITÈRES OBLIGATOIRES

- Utiliser l'un des systèmes de caméra suivants :
 - o une caméra vidéo sous-marine Shark Marine (SV-DSP-Zoom2);
 - o une camera JW Fisher DV-2.
- Avoir une expérience significative (plus d'un an) dans l'exécution et la réalisation de travaux réglementaires en aquaculture au Canada.
- Avoir une expérience antérieure significative (plus de cinq ans) en matière d'échantillonnage en profondeur.

VALEUR ESTIMÉE

La valeur totale du contrat ne devra pas excéder **17 245,00 \$** plus les taxes applicables pour la période ferme allant de la date d'attribution du contrat jusqu'au 31 mars 2023.

PÉRIODE DU CONTRAT

La période du contrat commence à la date d'attribution du contrat et se termine le 31 mars 2023 inclusivement.

EXIGENCES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Aucune exigence en matière de sécurité.

APPLICABILITÉ DES ACCORDS COMMERCIAUX OU AUTRES OBLIGATIONS

Aucun accord commercial ne s'applique.

EXCEPTION AU RÈGLEMENT SUR LES MARCHÉS DE L'ÉTAT ET MOTIFS JUSTIFIANT LE RECOURS À UN PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES RESTREINT

Les exigences suivantes en matière de politique s'appliquent à ce processus de PAC.

Exceptions applicables aux appels d'offres en vertu du Règlement sur les marchés de l'État (section 6)

L'alinéa 6 (d) de la section 10.2.1, à savoir que les travaux ne peuvent être exécutés que par une seule personne ou entreprise, s'applique à ce PAC pour la raison suivante :

Il n'y a aucune autre source d'approvisionnement connue. Il est possible de répondre à l'exigence à coût abordable.

DROIT DU FOURNISSEUR DE SOUMETTRE UN ÉNONCÉ DES CAPACITÉS

Les fournisseurs qui s'estiment pleinement qualifiés et disponibles pour fournir les services décrits dans le présent document **doivent soumettre un énoncé des capacités par écrit à l'agente de négociation des marchés mentionnée dans le présent avis au plus tard à la date de clôture. L'énoncé des capacités doit démontrer clairement comment le fournisseur répond aux exigences indiquées.**

DATE DE CLÔTURE POUR LA SOUMISSION DE L'ÉNONCÉ DES CAPACITÉS

Le 15 août 2022 à 14 h (heure avancée de l'Atlantique).

Les demandes de renseignements et les énoncés des capacités doivent être adressés à :

Véronique Desaulniers

Agente de négociation des marchés

Centre d'approvisionnement – Fredericton

Téléphone : 506-429-6073

Courriel : DFOtenders-soumissionsMPO@dfo-mpo.gc.ca